

**Issy les Moulineaux, le 11 février 2019**

## **Suppression de près de 50 % de postes chez Actelion Pharmaceuticals France a Janssen company of Johnson & Johnson**

Alors que le groupe Johnson & Johnson venait d'acheter en juin 2017 le groupe Actelion, la plus grosse société bio-pharmaceutique (biotech) d'Europe à leurs fondateurs Martine et Jean-Paul Clozel pour 30 milliards de dollars et se targuait de détenir ainsi une sixième et nouvelle aire thérapeutique (hypertension artérielle pulmonaire ou HTAP) au sein de sa filiale pharmaceutique Janssen, la direction de ce groupe a annoncé à l'ensemble de ses salariés ce mercredi 30 janvier dernier la suppression de 30 postes, répartis comme suit :

- 20 postes dans les fonctions support (finances, ressources humaines, affaires médicales, communication, vente et marketing),
- 10 postes dans les fonctions vente.

Depuis 2016, Actelion a vu ses ventes chuter, notamment depuis que les brevets de son produit phare Tracleer® (HTAP) sont tombés dans le domaine public. Et malheureusement aucune stratégie n'a été efficace pour anticiper ces pertes de brevets prévisibles.

Ce projet de réorganisation touche non seulement la filiale France, mais également 75 postes sur son siège historique Suisse basé à Allschwil.

Cette restructuration débutera par une phase de départs volontaires. Et en fonction du nombre de ces départs dans les différentes catégories professionnelles impactées, l'entreprise mettra en place des départs contraints sur la base de critères d'ordre.

La CFE-CGC déplore ce gâchis et regrette qu'aucune gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) n'ait été déployée pour maintenir l'employabilité des salariés d'Actelion Pharmaceuticals France/ Johnson & Johnson.

**La CFE-CGC exige des conditions financières de départ des salariés à la hauteur des valeurs prônées par le groupe Johnson & Johnson ! A savoir :**

- Mise en place d'un plan de reclassement interne concret et efficace.
- Congés de reclassement adaptés à toutes les situations.
- Prise en compte du niveau d'employabilité des salariés impactés.
- Aides efficaces à la reconversion (formation, création d'entreprises).
- Dispositif pérenne à l'accompagnement (formation dans le cadre d'une mobilité pour les salariés volontaires et formation qualifiante si nécessaire).
- Mise en place d'une véritable gestion des emplois et des parcours professionnels pour développer l'employabilité des salariés d'Actelion Pharmaceuticals France.

**Contact :**

**Pierre Ficheux**

**Délégué syndical CFE-CGC Actelion Pharmaceuticals France a Janssen  
Company of Johnson & Johnson**

**Tél. : 06 82 85 51 82**

**Mail : [ficheux.pierre@gmail.com](mailto:ficheux.pierre@gmail.com)**